



Genève, le 29 janvier 2019

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et des Services Industriels de Genève (SIG)

GEnergie 2050 : des mesures concrètes pour accélérer la transition énergétique du canton

Le canton de Genève et SIG poursuivent leurs efforts pour accélérer la transition énergétique du canton. Cette volonté se concrétise par la mise en œuvre de mesures conjointes menées par l'OCEN et SIG-éco21, dans le cadre de GEnergie 2050. Il s'agit d'une part, de favoriser la rénovation énergétique du bâti grâce aux subventions coordonnées entre la Confédération, le canton et SIG et d'autre part, de solutions inédites pour encourager les initiatives de rénovation. Ces mesures permettent d'apporter un coup d'accélérateur à l'assainissement énergétique du parc immobilier genevois ainsi qu'au développement des énergies renouvelables. Les économies d'énergie réalisées depuis plus de 10 ans grâce au programme éco21 et la rénovation énergétique du domaine bâti permettent au canton de Genève d'être un leader de la transition énergétique.

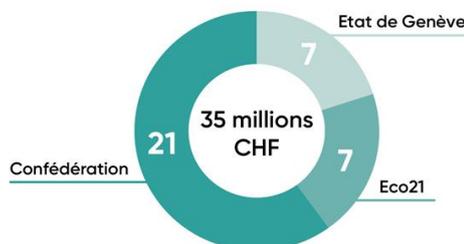
« C'est grâce à des actions concrètes et innovantes que le canton de Genève entend mobiliser tous les acteurs pour parvenir à la société à 2000 Watts sans nucléaire et atteindre les objectifs cantonaux en matière d'excellence énergétique » explique M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT).

Depuis plusieurs années, le canton de Genève se donne les moyens de mettre en œuvre une politique énergétique, en adéquation avec la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, pour faciliter la sortie progressive du canton de sa dépendance aux énergies fossiles.

35 millions pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

En 2019, 35 millions de francs seront débloqués sur des fonds de la Confédération, du canton et de SIG-éco21 pour favoriser les rénovations et optimisations énergétiques des bâtiments. Ce montant provient majoritairement des recettes de la taxe CO₂.

La provenance de ces fonds se répartit de la manière suivante :



Pour la troisième année consécutive, le montant alloué aux propriétaires, particuliers, entreprises et collectivités augmente de manière substantielle. En 2018, l'enveloppe annuelle de 32 millions de francs mis à disposition par le Canton, la Confédération et SIG-éco21 a été totalement engagée avant la fin de l'année (détails en annexe).

Une solution inédite pour rénover en sérénité

Afin de faciliter les démarches de rénovation et d'optimiser l'utilisation énergétique des bâtiments, une nouvelle prestation sera lancée et subventionnée cette année. Appelée « solution rénovation », cette prestation repose sur le conseil et l'expertise de professionnels agréés et formés comme « assistant à maîtrise d'ouvrage » (AMO) et « assistant à maîtrise d'usages » (AMU). Ainsi, les propriétaires et les usagers sont accompagnés tout au long de la rénovation. Les AMU interviennent autour des enjeux liés à l'usage des bâtiments grâce à un dialogue régulier entre locataires et propriétaires. Les AMO accompagnent les propriétaires pour optimiser l'efficacité énergétique de leurs projets.

Une stratégie de concertation payante puisque les projets pilotes ont bénéficié de retours positifs de la part des locataires des chantiers habités. Pour Isabelle Jacobi, Responsable immobilier aux Rentes Genevoises, « cette solution audacieuse a permis d'offrir une meilleure qualité de vie aux habitants tout en optimisant l'efficacité énergétique des bâtiments en rénovation. La rénovation du bâtiment rue de Montchoisy, accompagnée par les AMO-AMU, a été très concluante ».

La stratégie énergétique cantonale porte ses fruits

Dans le cadre du suivi des objectifs de la stratégie énergétique cantonale, le canton affiche des résultats réjouissants : il a largement atteint les objectifs de diminution de 2 % de la consommation d'électricité par habitant (base 2000). A Genève, la consommation d'électricité a diminué de 7.5 % en 2017 (- 4.7 % en Suisse).

En 2018, les actions menées par le programme d'économies d'énergies SIG-éco21 ont permis d'économiser 24 GWh, soit 20% de plus que les années précédentes. Ainsi, depuis son lancement en 2007, éco21 comptabilise 179 GWh d'économisés, soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle de près de 60'000 ménages genevois. « Le programme éco21 a démontré clairement que la meilleure énergie et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas », souligne Christian Brunier, Directeur général de SIG. Et d'ajouter « éco21 accompagne désormais tous les acteurs qui font Genève, les communes, les entreprises grandes ou petites, les ménages et le secteur de l'immobilier ».

En matière d'énergie thermique fossile, l'objectif fixé est en passe d'être atteint : en 2017, le canton réduit de 28.7 % sa consommation thermique fossile par habitant (base 2000). Pour 2020, l'objectif visé est de – 29 %.

Le canton entend poursuivre sa politique énergétique d'ici 2035. Par exemple, il souhaite réduire de moitié sa consommation thermique fossile par habitant. Un projet comme GeniLac, solution thermique renouvelable développé par SIG, est l'expression même de cette politique volontariste et ambitieuse. Le canton entend également réduire à 9 % la consommation électrique par habitant par rapport à l'an 2000, ceci dans un contexte démographique croissant. Pour la fin de la législature, le département du territoire ambitionne une réduction sur le canton de 10 % du nombre de Watts.

GEnergie 2050 : une étroite collaboration Etat de Genève et SIG

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, le Canton collabore de façon fructueuse avec SIG sous la bannière GEnergie 2050 depuis 2017. L'objectif est de mobiliser tous les acteurs pour faciliter la réalisation des projets de transition énergétique et simplifier les démarches via une porte d'entrée commune. Ainsi, GEnergie 2050 s'inscrit parfaitement dans la politique énergétique genevoise menée par l'Etat de Genève et SIG.

Pour le canton, SIG est un partenaire clé et incontournable de la transition énergétique à plus d'un titre : SIG a été nommé leader suisse de la transition énergétique en 2018.

Nous invitons les personnes intéressées à déposer leurs dossiers dès le 29 janvier 2019.

Informations complémentaires sur www.genergie2050.ch.

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Etat de Genève** : M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire (DT) par M. Jérôme Savary, tél. + 41 22 327 94 18
- **SIG** : Mme Anne-Claude Steiner Mellot, relations publiques, tél. + 41 79 629 41 66

Annexe : Bilan subvention 2018